



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 32667

Texte de la question

M. Pierre Forgues attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les préoccupations des conseils départementaux de l'ordre des infirmiers. Ils souhaitent qu'aucune décision relative à la formation et à l'exercice professionnel ne soit engagée avant que le conseil de l'ordre national des infirmiers ne soit mis en place, à l'issue des élections de novembre 2008. Il lui demande quelles dispositions elle entend prendre en la matière en vue de répondre à l'inquiétude des conseils départementaux.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Forgues](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32667

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2008, page 8755

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)